

Le Journal Suisse

d'Egypte
et du Proche-Orient

Rédaction-Administration
30 Rue Salah El Dine
ALEXANDRIE
Tél. 29795.

AU CAIRE
8 Avenue Khalek Saroit pacha
Tél. 67282.

ABONNEMENTS :
En Egypte: P.T. 125
par année
A l'étranger: Frs. S. 20.

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE

ET DU

PROCHE-ORIENT

Organe Officiel des Sociétés Suisses


et de la Société Suisse - Egypte

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

Alexandrie: 20, Rue Salah El Dine - Téléphone 29795

Adresse Télégraphique «HELVE» Alexandrie

Abonnements: Egypte P.T. 125 - Etranger P.T. 150



MAITRES
HORLOGERS
A GENÈVE

chez
HOROVITZ & Cie
JOAILLIERS
Montres de Marque
29 Rue Chérif Pacha
ALEXANDRIE

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

CONSEIL DES ETATS

Traitements
Reprenant ses travaux, le Conseil des Etats, après rapport de M. Speiser (rad. Argovie) a voté par 38 voix contre zéro l'arrêté portant augmentation de 5% des traitements du Chancelier de la Confédération, des membres du Tribunal fédéral et du Tribunal fédéral des Assurances, et ensuite, par 38 voix contre zéro, un second arrêté concernant les retraites des juges aux Tribunaux fédéraux.

Mesures douanières
Le Conseil des Etats a approuvé par 38 voix sans opposition la réduction temporaire du droit de douane grevant les bananes fraîches en régimes, par 37 voix contre zéro le remboursement des charges douanières sur les pommes de terre de table de la récolte de 1955, et par 36 voix contre 1 la réduction temporaire des droits de douane grevant le bois d'œuvre d'essence résineuse. Toutes ces mesures ont été prises par le Conseil fédéral dans l'intérêt de l'approvisionnement du pays et aussi pour prévenir des hausses de prix. La Chambre a voté ensuite par 40 voix contre zéro la clause d'urgence pour l'arrêté fédéral concernant l'utilisation du blé germé de la récolte 1956.

Banque Nationale Suisse
Le Conseil des Etats s'occupe du renouvellement du privilège d'émission de la Banque nationale suisse. M. Lusser (cons. Zoug) rapporte, indiquant que le renouvellement du privilège d'émission pour la période allant du 21 juin 1957 au 20 juin 1977 est fondé sur l'article 39 de la Constitution fédérale. Cette mesure est justifiée par la sage politique monétaire de la Banque nationale au cours des dernières années. M. Gautier (lib. Genève) appuie le projet, tout en émettant quelques considérations sur la politique monétaire. Il estime qu'il serait désirable que les communes et les cantons fassent encore preuve de plus de réserve dans le domaine des constructions.

Décisions diverses
Sur rapport de M. Schmuki (cons. Saint-Gall), la Chambre adopte, par 26 voix contre 5, la motion, qui est ensuite adoptée par le Conseil par 26 voix contre 5.

Comité suisse d'actions pour la défense nationale

Le « Comité suisse d'action pour la défense nationale » a été constitué à Berne au cours d'une assemblée présidée par M. Eugène Dietschi, Conseiller national, Bâle, et réunissant de nombreux représentants de partis politiques, et de gymnastes. M. Dietschi a fait savoir au milieu des applaudissements de l'assistance, que le général Guisan avait bien voulu assumer la présidence de ce Comité d'action. Le Général Guisan aujourd'hui âgé de 82 ans, et qui a subi un refroidissement en assistant dernièrement aux manoeuvres des brigades de montagne 10 et 11, a envoyé à l'Assemblée un message déclarant notamment :

CONDUCTEURS POUR L'ELECTRICITE



S.A. DES CABLERIES & TRÉFILIERES
COSSONAY
SUISSE

THE MIDDLE EAST TECHNICAL OFFICE
1b Rue Toussoum - Tél.: 26103 - ALEXANDRIE

CONSEIL NATIONAL

Blé germé
La question est l'aide à apporter aux producteurs dont le blé a germé en large quantité ou n'a pas pu être récolté dans des conditions propres à en faire du blé panifiable devant être pris en charge par la Confédération.

MM. Stadlin (radical zougivois) et Brochon (agrarien vaudois), présentent un rapport favorable, au nom d'une commission unanime, sur les propositions du Conseil fédéral du 14 septembre de cette année.

Il y est prévu que les blés germés, qui représentent peut-être 50 0/0 d'une récolte normale, soit de 6 à 8000 vagonnets, seront utilisés comme céréales fourragères. Ces quantités seront vendues aux marchands spécialisés 39 francs le quintal, étant payées aux producteurs 56 francs. La différence sera supportée par la Confédération; cette dernière remboursera en outre la moitié des dépenses que feront les cantons pour indemniser les producteurs de montagne lésés.

Elle pourra restreindre, le temps nécessaire à la résorption du blé indigène germé, les importations de céréales fourragères étrangères.

Postulats
M. Streuli, chef du Département des Finances et des Douanes, prend note d'un postulat de M. Widmer (rad. Argovie) qui demande, en particulier une révision des statuts de la Caisse d'assurance du personnel de l'Administration générale de la Confédération en vue d'adapter les rentes à la valeur actuelle de la monnaie. Les travaux y relatifs sont déjà en cours.

Initiatives populaires
M. Ming (cons. Obwald) développe ensuite une motion concernant l'exercice du droit d'initiative populaire et demandant que les initiatives jugées anticonstitutionnelles puissent être déclarées irrecevables par l'Assemblée fédérale. M. Alfred Borel (rad. Genève) développe ensuite un postulat invitant le Conseil fédéral à présenter un rapport sur les conditions de forme et de fond précises auxquelles l'exercice du droit d'initiative populaire doit être subordonné sans qu'il soit touché par autant à un droit fondamental de notre démocratie.

Enfin, M. Grendelmeier (indép. Zurich) demande au Conseil fédéral quelles mesures il envisage de prendre pour que la loi de 1892 concernant le mode de procéder pour les demandes d'initiatives populaires, loi modifiée le 5 octobre 1950 soit strictement respectée, notamment par rapport au délai de 3 ans fixé pour l'examen par les Chambres d'une demande d'initiative. L'orateur prétend que ce délai n'a pas été observé par le Conseil des Etats lorsque celui-ci s'est prononcé sur l'initiative relative aux concessions pour l'utilisation des forces hydrauliques. Dans sa réponse, M. Feldmann, Président de la Confédération, accepte la motion Ming sous forme d'un postulat. Le Chef du Département de Justice et Police accepte également les postulats de MM. Borel et Grendelmeier pour étude de l'ensemble des questions soulevées. Le postulat Ming, combattu par M. Huber (soc. St-Gall) est accepté par 77 voix contre 35.

M. Feldmann accepte ensuite pour étude un postulat de M. Rubi (soc. Berne) qui demande une réglementation du commerce de biens-fonds agricoles, afin de lutter contre la spéculation qui a des conséquences déplorables pour les entreprises agricoles. Le Chef du Département de Justice et Police accepte de même, sous forme de postulat, une motion de M. Freimüller

(soc. Berne) concernant la spéculation immobilière. Une commission d'experts est déjà au travail et étudie le problème.

Circulation routière
L'article 31 du projet de loi sur la circulation routière, qui traite de la vitesse des véhicules automobiles. M. Reichling (pays. Zurich) se prononce pour une vitesse maximum de 60 km/h. à l'intérieur des localités. M. Furgler (cons. Saint-Gall) est adversaire de la fixation d'une vitesse maximale valable d'une manière générale. M. Munz (ind. Zurich) est partisan de la limitation de la vitesse maximum. Après les répliques des rapporteurs, MM. Guinand (rad. Genève) et Eggenberger (soc. Saint-Gall), et des explications complémentaires de M. Feldmann, Président de la Confédération, qui est opposé à une réglementation schématique de la vitesse maximum dans les localités, le Conseil passe au vote. La proposition Schmidt (soc. Argovie) de fixer à 40 km/h. la vitesse maximum est repoussée par 106 voix contre 45, celle de M. Tschumi (pays. Berne) de fixer la limite à 60 km/h. est écartée par 113 voix contre 56, puis par 131 voix contre 31, la Chambre décide de fixer la vitesse maximum dans les localités à 50 km/h. et par 129 voix contre 39, elle introduit la possibilité d'un recours au Conseil fédéral

(Lire la suite en page 3)

LA POUSSEE DE LA DEMESURE

par Pierre Grellet

Le Léman, notre petite Méditerranée, n'est pas à l'abri, malgré ses dimensions, de l'accroissement de sa population riveraine, qui a plus que doublé depuis le commencement de ce siècle. A son tour, il connaît les problèmes posés par la pollution de ses eaux. Il change peu à peu de couleur. Les poètes « lakistes » des précédentes générations auraient peine à reconnaître sa limpidité et son azur. Il passe insensiblement au gris.

Mais surtout, les grèves ombragées d'arbres sont progressivement mangées par les constructions. Genève s'étend incessamment vers Lausanne et Leysin, marche à la rencontre de Vevey. Les villages se soudent l'un à l'autre et sont toujours moins séparés par des zones naturelles. La capitale vaudoise prolonge ses faubourgs lacustres. Ceux-ci s'étendent du côté de Vevey. Le paysage classique ne correspond plus à l'image de Juste Olivier où des vignes pendent sur les eaux qu'elles embaument au printemps du parfum des résédas et des violettes, tandis que sur le Léman passent avec lenteur le triangle flottant de la voile latine.

Ces transformations sont inévitables. Nos paysages n'ont jamais été figés. Mais ces changements lents ont singulièrement accéléré leur allure avec la grande concentration de la population dans les villes et le développement foudroyant de l'industrie. Sur les rives lémaniques, ces phénomènes ont accentué le contraste entre les deux rives. La française nous offre encore l'exquise liaison de

Le tunnel sous le Mont-Blanc sera le plus long tunnel routier du monde

La première, la plus utile des vertus pour un inventeur ou pour celui qui rêve de réaliser une grande œuvre c'est incontestablement la patience.

On vient de s'en apercevoir à nouveau pour l'affaire du tunnel sous le Mont-Blanc. L'ingénieur Arnold Monod, à qui l'on doit le projet initial est mort sans avoir entrevu — suprême consolation — la réalisation de son idée. Car il aura fallu cinquante ans d'études, d'efforts, de démarches pour qu'enfin cette idée prenne corps.

C'est en effet le 27 décembre 1907 qu'Arnold Monod mettait sur pied le syndicat d'étude du tunnel du Mont-Blanc et de ses voies d'accès. Il avait si souvent pensé à la chose au cours de ses excursions dans le Massif qu'il rêvait de réunir par un tunnel ferroviaire Chamoni à Courmayeur, Paris à Rome par Genève et le col de la Faucille. On venait, l'année précédente, d'ouvrir à la circulation le tunnel du Simplon. Ceux du Mont-Cenis et du Saint-Gothard avaient été heureusement terminés.

Pourquoi ne pas ouvrir une quatrième percée alpine ? Monod réussit à intéresser à son projet le gouvernement italien et une commission d'étude se réunir à Rome.

Mais la guerre de 1914 arrêta tout. On avait en France et en Italie d'autres chats à fouetter et d'autres dépenses plus urgentes à engager. Le projet resta dans les cartons jusqu'en 1927 date à laquelle Monod songea à reprendre son idée mais sous la forme d'un tunnel routier reliant la France à l'Italie. Les progrès fantastiques de l'automobile autorisaient tous les espoirs. En 1934, il réussit enfin à attirer l'attention du ministère des Travaux Publics et l'année suivante il créa le Syndicat du Mont-Blanc.

Las ! la situation européenne empirait, la montée des périls faisait craindre une nouvelle guerre mondiale. 1939 fit à nouveau entrer le projet.

Et il fallut attendre jusqu'en 1947. A ce moment la longueur prévue était de 12 km. 650, avec une entrée du côté français à la cote 1.050 et l'autre du côté italien à la cote 1.600. Percer à plus haute altitude eût certes diminué la longueur de l'ouvrage mais rendu difficile le raccordement aux voies d'accès. On comptait donner au tunnel une largeur de 4 m. 35 et une hauteur de 6 mètres. La Suisse (et plus particulièrement le canton de Genève) aurait participé aux dépenses.

La ventilation posait en outre un problème difficile à résoudre. Si l'on tablait sur une circulation horaire de 400 voitures dans les deux sens, cela correspondait dans un tunnel de plus de douze kilomètres de long à une production par les moteurs de quelque sept cents mètres cubes d'oxyde de carbone d'où la nécessité d'envoyer 1.750.000 mètres cubes d'air frais pour éviter que l'atmosphère, surtout au centre du tunnel, ne devint rapidement nocive.

On savait aussi que l'on rencontrerait, comme au Simplon, des températures allant jusqu'à 40 degrés, (pouvant même les dépasser), des poches d'eau et des sources chaudes.

Les difficultés diplomatiques à surmonter n'étaient pas non plus négligeables.

Enfin, le projet a été ratifié il y a un an exactement par la Chambre Italienne. A Paris, le Conseil des Ministres a décidé de saisir le Parlement. Il y a sept ans, on prévoyait six milliards de dépenses environ. Le coût de l'ouvrage semble estimé actuellement à dix milliards qui seront amortis par un droit de péage.

Dès 1953 s'était constitué à Lausanne un syndicat en faveur d'un tunnel sous le Saint-Bernard; toutes les conditions paraissent donc maintenant réunies pour qu'on passe enfin à la réalisation.

Le problème de la ventilation a été heureusement résolu. Les récents travaux effectués par l'E.D.F. en montagne prouvent que l'on



BELLES DENTS, FRAICHE HALEINE

Produit Suisse

BINACA
Pâte dentifrice

NOURRISSANT et DELICIEUX

L'ICE CREAM GROPPY

Il est Pasteurisé

R.C. 76686.

AU PALAIS FEDERAL

CONSEIL FEDERAL
Le Conseil fédéral a approuvé un message sur l'octroi d'une subvention fédérale de deux millions de francs au canton de Genève pour l'aménagement d'immeubles administratifs de l'Union Internationale des Télécommunications et de l'Organisation Météorologique Internationale.

LA SUISSE ET LE MONDE

L'AMITIE SUISSE-AMERICAINE
Lors du traditionnel déjeuner de l'Association des amis suisses des Etats-Unis, son président, M. Heinrich Wagner, a eu l'honneur de saluer au nombre des convives M. Carlos Warner, Consul général des Etats-Unis à Zurich, et l'écrivain anglais George Solovey-tchik, connu également chez nous par son livre écrit en 1954 sous le titre « Switzerland in perspective ».

GROIX-ROUGE

RETOUR AU PAYS
33 enfants helléniques, qui ont effectué un séjour de 4 mois au préventorium « Beau Soleil » de la Croix-Rouge Suisse, sont partis à bord de deux avions militaires grecs pour Salonique, via Rome.

LA VIE ECONOMIQUE

LE SOLDE DE LA SUISSE A L'UE.P. EN SEPTEMBRE
Le trafic des paiements de la Suisse avec les pays membres de l'Union européenne de paiements s'est soldé à fin septembre par un excédent de 3,1 millions, qui sera réglé dans la proportion de 75% en or ou dollars et de la part de l'Union et 25% par une augmentation du crédit accordé par la Confédération.

DANS LA PRESSE

PROCES EN DIFFAMATION CONTRE JACK ROLLAN
Au mois de septembre 1954, Louis Plomb, alias Jack Rollan, a publié dans son journal « Le Bonjour », plusieurs articles critiquant la discipline pratiquée à la Maison de rééducation de la Montagne de Diesse, dans le Jura bernois, et la cuisine servie aux pensionnaires.

Dans nos Cantons

ARGOVIE
COUR CRIMINELLE ARGOVIENNE
La cour criminelle argovienne a condamné à 22 mois de réclusion et à 10 ans d'expulsion un ouvrier italien qui, tombé amoureux de la femme d'un de ses compatriotes et furieux d'être repoussé, avait mis le feu, de nuit, à l'immeuble.

GENEVE
GENEVE ET LA REFORME DES FINANCES FEDERALES
En réponse à une question écrite posée par un député au Grand Conseil concernant le projet de réforme des finances fédérales, le Conseil d'Etat, après avoir relevé qu'il n'a pas encore arrêté son attitude définitive à l'égard du plan soumis aux gouvernements cantonaux par le Conseil fédéral Strelai, indique qu'il a néanmoins écrit au Chef du Département fédéral des Finances, en date du 7 septembre 1956, à propos de l'imposition des personnes morales, D'ores et déjà, le Conseil d'Etat genevois ne saurait accepter la suggestion du Département fédéral de prévoir une augmentation du rendement de l'impôt fédéral dû par les personnes morales, rendement qui serait porté de 140 millions à 200 millions.

BERNE
LINE ORDONNANCE BERNOISE
Le Conseil exécutif bernois a rendu une ordonnance sur la dévaluation des frais d'entretien, d'assurance des choses et de gestion d'immeubles ainsi que de la taxe immobilière. Conformément à cette ordonnance, les frais d'entretien ne pourront dans la règle être déduits que s'ils sont établis par des pièces à l'appui.

VOTATIONS COMMUNALES A BIENNE
Les électeurs de la ville de Bienna ont accepté les quatre projets communaux qui leur étaient soumis, savoir:

LES REVENDEMENTS JURASSIENS
Le Conseiller fédéral Lepori, chef du Département des Postes et des Chemins de fer, a renvoyé une délégation de la Députation jurassienne aux Chambres sur le sort fait aux revendications de la députation lors de la session de juin dernier.

SECURITE DES CHEMINS DE FER
A fin octobre 1955, un wagon de marchandises vide venant de la rampe d'Elan est entré en collision à la gare de triage de Bienna avec un train de marchandises vide, à la suite du manque de compréhension entre l'aiguilleur, qui avait donné passage au train, et le chef de la manœuvre.

UN CHAUFFEUR DE CAMION SE NOIE
On est en train de transporter actuellement de la terre de la place de golfe de Samedan en partie inondée, à la place d'aviation, en vue de construire une nouvelle piste. Lors du chargement d'un camion, le terrain sur lequel se trouvait le véhicule céda soudain et tomba dans un creux de 3 mètres de profondeur, rempli d'eau.

LES REVENDEMENTS JURASSIENS (suite)
Le Conseiller fédéral Lepori, chef du Département des Postes et des Chemins de fer, a renvoyé une délégation de la Députation jurassienne aux Chambres sur le sort fait aux revendications de la députation lors de la session de juin dernier.

SECURITE DES CHEMINS DE FER (suite)
A fin octobre 1955, un wagon de marchandises vide venant de la rampe d'Elan est entré en collision à la gare de triage de Bienna avec un train de marchandises vide, à la suite du manque de compréhension entre l'aiguilleur, qui avait donné passage au train, et le chef de la manœuvre.

UN CHAUFFEUR DE CAMION SE NOIE (suite)
On est en train de transporter actuellement de la terre de la place de golfe de Samedan en partie inondée, à la place d'aviation, en vue de construire une nouvelle piste.

LES REVENDEMENTS JURASSIENS (suite)
Le Conseiller fédéral Lepori, chef du Département des Postes et des Chemins de fer, a renvoyé une délégation de la Députation jurassienne aux Chambres sur le sort fait aux revendications de la députation lors de la session de juin dernier.

SECURITE DES CHEMINS DE FER (suite)
A fin octobre 1955, un wagon de marchandises vide venant de la rampe d'Elan est entré en collision à la gare de triage de Bienna avec un train de marchandises vide, à la suite du manque de compréhension entre l'aiguilleur, qui avait donné passage au train, et le chef de la manœuvre.

UN CHAUFFEUR DE CAMION SE NOIE (suite)
On est en train de transporter actuellement de la terre de la place de golfe de Samedan en partie inondée, à la place d'aviation, en vue de construire une nouvelle piste.

NOS NOUVELLES DE LA SUISSE

(Serv. part. Agence Télégraphique Suisse, — N.S.H. — S.P.L. — S.S.C. — O.C.S.T. — O.S.E.C. — Sem. Suisse).

graphie a été présentée à des témoins de Genève et ce malheureux a été formellement reconnu.

GRISONS
BUDGET DU CANTON DES GRISONS
Le Petit Conseil des Grisons a adopté, à l'intention du Grand Conseil, le budget pour l'année 1957.

VOTATIONS CANTONALES DANS LES GRISONS
Le peuple grison a accepté, en votations cantonales, à de fortes majorités, les quatre projets du Grand Conseil.

NEUCHÂTEL
CREDITS SUPPLEMENTAIRES
De sensibles modifications budgétaires motivent un rapport du

SCHAFFHOUSE
VOTATIONS CANTONALES SCHAFFHOUISOISES
Le peuple schaffhousois a accepté quatre projets cantonaux. Le subsidie cantonal à la nouvelle Ecole des Arts et Métiers de la ville de Schaffhouse a été approuvé par 10.337 voix contre 2.058.

TRIBUNAL CANTONAL SCHAFFHOUISOIS
Le tribunal cantonal a condamné à 15 mois de prison un pillier de fermes, qui avait opéré dans les cantons de Thurgovie, St-Gall, Appenzel, Schwyz et Schaffhouse.

TESSIN
USINES DE LA MAGGIA
La cérémonie marquant l'essai des installations des usines hydrauliques de la Maggia s'est déroulée par un temps splendide. Sept autocars ont amené les invités au Val Sambuco, parmi lesquels on remarquait ceux des autorités cantonales et communales.

VOTATIONS CANTONALES SCHAFFHOUISOISES (suite)
Le peuple schaffhousois a accepté quatre projets cantonaux. Le subsidie cantonal à la nouvelle Ecole des Arts et Métiers de la ville de Schaffhouse a été approuvé par 10.337 voix contre 2.058.

VALAIS
PRES DE BOURG-SAINT-PIERRE
TROIS MINEURS GRIEUREMENT BLESSES DANS UNE GALERIE SOUTERRAINE PAR UNE CHARGE DE DYNAMITE
Près de Bourg-Saint-Pierre, au chantier des Charbonnières, on est en train de creuser dans le rocher une galerie destinée à l'aménagement des eaux des Toules-Fratzet.

VALAIS (suite)
Après la visite du barrage, pour la construction duquel 775 mille mètres cubes de béton ont été utilisés — et qui a donné à la vallée de Sambuco un petit lac d'une indiscutable beauté, les invités ont été reçus à Peccia-Piano, où ils ont visité la centrale électrique.

VALAIS (suite)
Après la visite du barrage, pour la construction duquel 775 mille mètres cubes de béton ont été utilisés — et qui a donné à la vallée de Sambuco un petit lac d'une indiscutable beauté, les invités ont été reçus à Peccia-Piano, où ils ont visité la centrale électrique.

VALAIS (suite)
Après la visite du barrage, pour la construction duquel 775 mille mètres cubes de béton ont été utilisés — et qui a donné à la vallée de Sambuco un petit lac d'une indiscutable beauté, les invités ont été reçus à Peccia-Piano, où ils ont visité la centrale électrique.

VALAIS (suite)
Après la visite du barrage, pour la construction duquel 775 mille mètres cubes de béton ont été utilisés — et qui a donné à la vallée de Sambuco un petit lac d'une indiscutable beauté, les invités ont été reçus à Peccia-Piano, où ils ont visité la centrale électrique.

VALAIS (suite)
Après la visite du barrage, pour la construction duquel 775 mille mètres cubes de béton ont été utilisés — et qui a donné à la vallée de Sambuco un petit lac d'une indiscutable beauté, les invités ont été reçus à Peccia-Piano, où ils ont visité la centrale électrique.

VALAIS (suite)
Après la visite du barrage, pour la construction duquel 775 mille mètres cubes de béton ont été utilisés — et qui a donné à la vallée de Sambuco un petit lac d'une indiscutable beauté, les invités ont été reçus à Peccia-Piano, où ils ont visité la centrale électrique.

VALAIS (suite)
Après la visite du barrage, pour la construction duquel 775 mille mètres cubes de béton ont été utilisés — et qui a donné à la vallée de Sambuco un petit lac d'une indiscutable beauté, les invités ont été reçus à Peccia-Piano, où ils ont visité la centrale électrique.

THURGOVIE
VOTATION CANTONALE THURGOVIENNE
En votation cantonale, les électeurs thurgoviens ont approuvé l'adhésion du canton au concordat intercantonal sur les gisements de pétrole par 17.668 oui contre 8.941 non.

VALAIS (suite)
Après la visite du barrage, pour la construction duquel 775 mille mètres cubes de béton ont été utilisés — et qui a donné à la vallée de Sambuco un petit lac d'une indiscutable beauté, les invités ont été reçus à Peccia-Piano, où ils ont visité la centrale électrique.

VALAIS (suite)
Après la visite du barrage, pour la construction duquel 775 mille mètres cubes de béton ont été utilisés — et qui a donné à la vallée de Sambuco un petit lac d'une indiscutable beauté, les invités ont été reçus à Peccia-Piano, où ils ont visité la centrale électrique.

VALAIS (suite)
Après la visite du barrage, pour la construction duquel 775 mille mètres cubes de béton ont été utilisés — et qui a donné à la vallée de Sambuco un petit lac d'une indiscutable beauté, les invités ont été reçus à Peccia-Piano, où ils ont visité la centrale électrique.

VALAIS (suite)
Après la visite du barrage, pour la construction duquel 775 mille mètres cubes de béton ont été utilisés — et qui a donné à la vallée de Sambuco un petit lac d'une indiscutable beauté, les invités ont été reçus à Peccia-Piano, où ils ont visité la centrale électrique.

VALAIS (suite)
Après la visite du barrage, pour la construction duquel 775 mille mètres cubes de béton ont été utilisés — et qui a donné à la vallée de Sambuco un petit lac d'une indiscutable beauté, les invités ont été reçus à Peccia-Piano, où ils ont visité la centrale électrique.

VALAIS (suite)
Après la visite du barrage, pour la construction duquel 775 mille mètres cubes de béton ont été utilisés — et qui a donné à la vallée de Sambuco un petit lac d'une indiscutable beauté, les invités ont été reçus à Peccia-Piano, où ils ont visité la centrale électrique.

VALAIS (suite)
Après la visite du barrage, pour la construction duquel 775 mille mètres cubes de béton ont été utilisés — et qui a donné à la vallée de Sambuco un petit lac d'une indiscutable beauté, les invités ont été reçus à Peccia-Piano, où ils ont visité la centrale électrique.

VALAIS (suite)
Après la visite du barrage, pour la construction duquel 775 mille mètres cubes de béton ont été utilisés — et qui a donné à la vallée de Sambuco un petit lac d'une indiscutable beauté, les invités ont été reçus à Peccia-Piano, où ils ont visité la centrale électrique.

VALAIS (suite)
Après la visite du barrage, pour la construction duquel 775 mille mètres cubes de béton ont été utilisés — et qui a donné à la vallée de Sambuco un petit lac d'une indiscutable beauté, les invités ont été reçus à Peccia-Piano, où ils ont visité la centrale électrique.

VALAIS (suite)
Après la visite du barrage, pour la construction duquel 775 mille mètres cubes de béton ont été utilisés — et qui a donné à la vallée de Sambuco un petit lac d'une indiscutable beauté, les invités ont été reçus à Peccia-Piano, où ils ont visité la centrale électrique.

VALAIS (suite)
Après la visite du barrage, pour la construction duquel 775 mille mètres cubes de béton ont été utilisés — et qui a donné à la vallée de Sambuco un petit lac d'une indiscutable beauté, les invités ont été reçus à Peccia-Piano, où ils ont visité la centrale électrique.

VALAIS (suite)
Après la visite du barrage, pour la construction duquel 775 mille mètres cubes de béton ont été utilisés — et qui a donné à la vallée de Sambuco un petit lac d'une indiscutable beauté, les invités ont été reçus à Peccia-Piano, où ils ont visité la centrale électrique.

VALAIS (suite)
Après la visite du barrage, pour la construction duquel 775 mille mètres cubes de béton ont été utilisés — et qui a donné à la vallée de Sambuco un petit lac d'une indiscutable beauté, les invités ont été reçus à Peccia-Piano, où ils ont visité la centrale électrique.

VALAIS (suite)
Après la visite du barrage, pour la construction duquel 775 mille mètres cubes de béton ont été utilisés — et qui a donné à la vallée de Sambuco un petit lac d'une indiscutable beauté, les invités ont été reçus à Peccia-Piano, où ils ont visité la centrale électrique.

VALAIS (suite)
Après la visite du barrage, pour la construction duquel 775 mille mètres cubes de béton ont été utilisés — et qui a donné à la vallée de Sambuco un petit lac d'une indiscutable beauté, les invités ont été reçus à Peccia-Piano, où ils ont visité la centrale électrique.

VALAIS (suite)
Après la visite du barrage, pour la construction duquel 775 mille mètres cubes de béton ont été utilisés — et qui a donné à la vallée de Sambuco un petit lac d'une indiscutable beauté, les invités ont été reçus à Peccia-Piano, où ils ont visité la centrale électrique.

VALAIS (suite)
Après la visite du barrage, pour la construction duquel 775 mille mètres cubes de béton ont été utilisés — et qui a donné à la vallée de Sambuco un petit lac d'une indiscutable beauté, les invités ont été reçus à Peccia-Piano, où ils ont visité la centrale électrique.

VALAIS (suite)
Après la visite du barrage, pour la construction duquel 775 mille mètres cubes de béton ont été utilisés — et qui a donné à la vallée de Sambuco un petit lac d'une indiscutable beauté, les invités ont été reçus à Peccia-Piano, où ils ont visité la centrale électrique.

VALAIS (suite)
Après la visite du barrage, pour la construction duquel 775 mille mètres cubes de béton ont été utilisés — et qui a donné à la vallée de Sambuco un petit lac d'une indiscutable beauté, les invités ont été reçus à Peccia-Piano, où ils ont visité la centrale électrique.

VALAIS (suite)
Après la visite du barrage, pour la construction duquel 775 mille mètres cubes de béton ont été utilisés — et qui a donné à la vallée de Sambuco un petit lac d'une indiscutable beauté, les invités ont été reçus à Peccia-Piano, où ils ont visité la centrale électrique.

VALAIS (suite)
Après la visite du barrage, pour la construction duquel 775 mille mètres cubes de béton ont été utilisés — et qui a donné à la vallée de Sambuco un petit lac d'une indiscutable beauté, les invités ont été reçus à Peccia-Piano, où ils ont visité la centrale électrique.

VALAIS (suite)
Après la visite du barrage, pour la construction duquel 775 mille mètres cubes de béton ont été utilisés — et qui a donné à la vallée de Sambuco un petit lac d'une indiscutable beauté, les invités ont été reçus à Peccia-Piano, où ils ont visité la centrale électrique.

VALAIS (suite)
Après la visite du barrage, pour la construction duquel 775 mille mètres cubes de béton ont été utilisés — et qui a donné à la vallée de Sambuco un petit lac d'une indiscutable beauté, les invités ont été reçus à Peccia-Piano, où ils ont visité la centrale électrique.

VALAIS (suite)
Après la visite du barrage, pour la construction duquel 775 mille mètres cubes de béton ont été utilisés — et qui a donné à la vallée de Sambuco un petit lac d'une indiscutable beauté, les invités ont été reçus à Peccia-Piano, où ils ont visité la centrale électrique.

VALAIS (suite)
Après la visite du barrage, pour la construction duquel 775 mille mètres cubes de béton ont été utilisés — et qui a donné à la vallée de Sambuco un petit lac d'une indiscutable beauté, les invités ont été reçus à Peccia-Piano, où ils ont visité la centrale électrique.



GRAND CONSEIL ZURICHOIS
Le Grand Conseil zurichois a élu juge au Tribunal cantonal M. Robert Meyer, avocat à Zurich, puis a terminé l'examen du rapport de gestion du Conseil d'Etat de 1955.

CONSEIL COMMUNAL DE ZURICH
La Municipalité demande au Conseil communal de lui ouvrir un crédit de 510.000 francs pour la construction d'une ligne derolleybus.

VOTATIONS COMMUNALES A ZURICH
Les électeurs de la ville de Zurich ont accepté à de fortes majorités les deux projets qui leur étaient soumis, à savoir l'introduction de manifestations de sports d'hiver dans les écoles publiques par 41.760 oui contre 21.726 non et la participation de la ville de Zurich aux usines hydro-électriques du Rhin antérieur (Hinterrhein a.g.) par 57.105 oui contre 7.269 non.

UN PROJET SEMBLABLE A CELUI DE LAUSANNE: TERRASSE SUR LE LAC
Le Conseil municipal de Zurich, étudie présentement un projet qui prévoit l'extension de la ville en gagnant du terrain sur le lac.

UN PROJET SEMBLABLE A CELUI DE LAUSANNE: TERRASSE SUR LE LAC (suite)
Le Conseil municipal de Zurich, étudie présentement un projet qui prévoit l'extension de la ville en gagnant du terrain sur le lac.

UN PROJET SEMBLABLE A CELUI DE LAUSANNE: TERRASSE SUR LE LAC (suite)
Le Conseil municipal de Zurich, étudie présentement un projet qui prévoit l'extension de la ville en gagnant du terrain sur le lac.

UN PROJET SEMBLABLE A CELUI DE LAUSANNE: TERRASSE SUR LE LAC (suite)
Le Conseil municipal de Zurich, étudie présentement un projet qui prévoit l'extension de la ville en gagnant du terrain sur le lac.

UN PROJET SEMBLABLE A CELUI DE LAUSANNE: TERRASSE SUR LE LAC (suite)
Le Conseil municipal de Zurich, étudie présentement un projet qui prévoit l'extension de la ville en gagnant du terrain sur le lac.

UN PROJET SEMBLABLE A CELUI DE LAUSANNE: TERRASSE SUR LE LAC (suite)
Le Conseil municipal de Zurich, étudie présentement un projet qui prévoit l'extension de la ville en gagnant du terrain sur le lac.

UN PROJET SEMBLABLE A CELUI DE LAUSANNE: TERRASSE SUR LE LAC (suite)
Le Conseil municipal de Zurich, étudie présentement un projet qui prévoit l'extension de la ville en gagnant du terrain sur le lac.

UN PROJET SEMBLABLE A CELUI DE LAUSANNE: TERRASSE SUR LE LAC (suite)
Le Conseil municipal de Zurich, étudie présentement un projet qui prévoit l'extension de la ville en gagnant du terrain sur le lac.

UN PROJET SEMBLABLE A CELUI DE LAUSANNE: TERRASSE SUR LE LAC (suite)
Le Conseil municipal de Zurich, étudie présentement un projet qui prévoit l'extension de la ville en gagnant du terrain sur le lac.

UN PROJET SEMBLABLE A CELUI DE LAUSANNE: TERRASSE SUR LE LAC (suite)
Le Conseil municipal de Zurich, étudie présentement un projet qui prévoit l'extension de la ville en gagnant du terrain sur le lac.

UN PROJET SEMBLABLE A CELUI DE LAUSANNE: TERRASSE SUR LE LAC (suite)
Le Conseil municipal de Zurich, étudie présentement un projet qui prévoit l'extension de la ville en gagnant du terrain sur le lac.

UN PROJET SEMBLABLE A CELUI DE LAUSANNE: TERRASSE SUR LE LAC (suite)
Le Conseil municipal de Zurich, étudie présentement un projet qui prévoit l'extension de la ville en gagnant du terrain sur le lac.

UN PROJET SEMBLABLE A CELUI DE LAUSANNE: TERRASSE SUR LE LAC (suite)
Le Conseil municipal de Zurich, étudie présentement un projet qui prévoit l'extension de la ville en gagnant du terrain sur le lac.

UN PROJET SEMBLABLE A CELUI DE LAUSANNE: TERRASSE SUR LE LAC (suite)
Le Conseil municipal de Zurich, étudie présentement un projet qui prévoit l'extension de la ville en gagnant du terrain sur le lac.

UN PROJET SEMBLABLE A CELUI DE LAUSANNE: TERRASSE SUR LE LAC (suite)
Le Conseil municipal de Zurich, étudie présentement un projet qui prévoit l'extension de la ville en gagnant du terrain sur le lac.

UN PROJET SEMBLABLE A CELUI DE LAUSANNE: TERRASSE SUR LE LAC (suite)
Le Conseil municipal de Zurich, étudie présentement un projet qui prévoit l'extension de la ville en gagnant du terrain sur le lac.

UN PROJET SEMBLABLE A CELUI DE LAUSANNE: TERRASSE SUR LE LAC (suite)
Le Conseil municipal de Zurich, étudie présentement un projet qui prévoit l'extension de la ville en gagnant du terrain sur le lac.

UN PROJET SEMBLABLE A CELUI DE LAUSANNE: TERRASSE SUR LE LAC (suite)
Le Conseil municipal de Zurich, étudie présentement un projet qui prévoit l'extension de la ville en gagnant du terrain sur le lac.

UN PROJET SEMBLABLE A CELUI DE LAUSANNE: TERRASSE SUR LE LAC (suite)
Le Conseil municipal de Zurich, étudie présentement un projet qui prévoit l'extension de la ville en gagnant du terrain sur le lac.

UN PROJET SEMBLABLE A CELUI DE LAUSANNE: TERRASSE SUR LE LAC (suite)
Le Conseil municipal de Zurich, étudie présentement un projet qui prévoit l'extension de la ville en gagnant du terrain sur le lac.

UN PROJET SEMBLABLE A CELUI DE LAUSANNE: TERRASSE SUR LE LAC (suite)
Le Conseil municipal de Zurich, étudie présentement un projet qui prévoit l'extension de la ville en gagnant du terrain sur le lac.

UN PROJET SEMBLABLE A CELUI DE LAUSANNE: TERRASSE SUR LE LAC (suite)
Le Conseil municipal de Zurich, étudie présentement un projet qui prévoit l'extension de la ville en gagnant du terrain sur le lac.

UN PROJET SEMBLABLE A CELUI DE LAUSANNE: TERRASSE SUR LE LAC (suite)
Le Conseil municipal de Zurich, étudie présentement un projet qui prévoit l'extension de la ville en gagnant du terrain sur le lac.

UN PROJET SEMBLABLE A CELUI DE LAUSANNE: TERRASSE SUR LE LAC (suite)
Le Conseil municipal de Zurich, étudie présentement un projet qui prévoit l'extension de la ville en gagnant du terrain sur le lac.

UN PROJET SEMBLABLE A CELUI DE LAUSANNE: TERRASSE SUR LE LAC (suite)
Le Conseil municipal de Zurich, étudie présentement un projet qui prévoit l'extension de la ville en gagnant du terrain sur le lac.

UN PROJET SEMBLABLE A CELUI DE LAUSANNE: TERRASSE SUR LE LAC (suite)
Le Conseil municipal de Zurich, étudie présentement un projet qui prévoit l'extension de la ville en gagnant du terrain sur le lac.

UN PROJET SEMBLABLE A CELUI DE LAUSANNE: TERRASSE SUR LE LAC (suite)
Le Conseil municipal de Zurich, étudie présentement un projet qui prévoit l'extension de la ville en gagnant du terrain sur le lac.

UN PROJET SEMBLABLE A CELUI DE LAUSANNE: TERRASSE SUR LE LAC (suite)
Le Conseil municipal de Zurich, étudie présentement un projet qui prévoit l'extension de la ville en gagnant du terrain sur le lac.

UN PROJET SEMBLABLE A CELUI DE LAUSANNE: TERRASSE SUR LE LAC (suite)
Le Conseil municipal de Zurich, étudie présentement un projet qui prévoit l'extension de la ville en gagnant du terrain sur le lac.

UN PROJET SEMBLABLE A CELUI DE LAUSANNE: TERRASSE SUR LE LAC (suite)
Le Conseil municipal de Zurich, étudie présentement un projet qui prévoit l'extension de la ville en gagnant du terrain sur le lac.

que la circulation est la plus intense dans toute la Suisse et le projet en question permettrait de résoudre ce grave problème d'urbanisme... de la façon exactement dont Lausanne songe à résoudre la question de l'Exposition nationale.

TRAGEDIE FAMILIALE A ZURICH
La police zurichoise était avisée qu'une secrétaire célibataire de 31 ans avait adressé une lettre dans laquelle elle annonçait son suicide.

LES RAISONS DE CET ACTE DE DESOIR NE SONT PAS ENCORE CONNUES. Cette personne avait un salaire élevé et ses affaires n'étaient pas mauvaises, mais elle souffrait les troubles nerveux depuis longtemps déjà.

Emission de billets de 10 francs par la Banque Nationale Suisse

Le 1er octobre 1956, la Banque nationale suisse a mis en circulation un billet de 10 francs. La couleur fondamentale de ce billet est le brun. A droite du recto figure le portrait de l'écrivain Gottfried Keller et, à gauche, en grands caractères, le chiffre de valeur, 10, qui est répété en plus petit dans chaque angle.

Le 1er octobre 1956, la Banque nationale suisse a mis en circulation un billet de 10 francs. La couleur fondamentale de ce billet est le brun. A droite du recto figure le portrait de l'écrivain Gottfried Keller et, à gauche, en grands caractères, le chiffre de valeur, 10, qui est répété en plus petit dans chaque angle.

Le 1er octobre 1956, la Banque nationale suisse a mis en circulation un billet de 10 francs. La couleur fondamentale de ce billet est le brun. A droite du recto figure le portrait de l'écrivain Gottfried Keller et, à gauche, en grands caractères, le chiffre de valeur, 10, qui est répété en plus petit dans chaque angle.

Le 1er octobre 1956, la Banque nationale suisse a mis en circulation un billet de 10 francs. La couleur fondamentale de ce billet est le brun. A droite du recto figure le portrait de l'écrivain Gottfried Keller et, à gauche, en grands caractères, le chiffre de valeur, 10, qui est répété en plus petit dans chaque angle.

Le 1er octobre 1956, la Banque nationale suisse a mis en circulation un billet de 10 francs. La couleur fondamentale de ce billet est le brun. A droite du recto figure le portrait de l'écrivain Gottfried Keller et, à gauche, en grands caractères, le chiffre de valeur, 10, qui est répété en plus petit dans chaque angle.

Le 1er octobre 1956, la Banque nationale suisse a mis en circulation un billet de 10 francs. La couleur fondamentale de ce billet est le brun. A droite du recto figure le portrait de l'écrivain Gottfried Keller et, à gauche, en grands caractères, le chiffre de valeur, 10, qui est répété en plus petit dans chaque angle.

Le 1er octobre 1956, la Banque nationale suisse a mis en circulation un billet de 10 francs. La couleur fondamentale de ce billet est le brun. A droite du recto figure le portrait de l'écrivain Gottfried Keller et, à gauche, en grands caractères, le chiffre de valeur, 10, qui est répété en plus petit dans chaque angle.

Le 1er octobre 1956, la Banque nationale suisse a mis en circulation un billet de 10 francs. La couleur fondamentale de ce billet est le brun. A droite du recto figure le portrait de l'écrivain Gottfried Keller et, à gauche, en grands caractères, le chiffre de valeur, 10, qui est répété en plus petit dans chaque angle.

Le 1er octobre 1956, la Banque nationale suisse a mis en circulation un billet de 10 francs. La couleur fondamentale de ce billet est le brun. A droite du recto figure le portrait de l'écrivain Gottfried Keller et, à gauche, en grands caractères, le chiffre de valeur, 10, qui est répété en plus petit dans chaque angle.

Le 1er octobre 1956, la Banque nationale suisse a mis en circulation un billet de 10 francs. La couleur fondamentale de ce billet est le brun. A droite du recto figure le portrait de l'écrivain Gottfried Keller et, à gauche, en grands caractères, le chiffre de valeur, 10, qui est répété en plus petit dans chaque angle.

Le 1er octobre 1956, la Banque nationale suisse a mis en circulation un billet de 10 francs. La couleur fondamentale de ce billet est le brun. A droite du recto figure le portrait de l'écrivain Gottfried Keller et, à gauche, en grands caractères, le chiffre de valeur, 10, qui est répété en plus petit dans chaque angle.

Le 1er octobre 1956, la Banque nationale suisse a mis en circulation un billet de 10 francs. La couleur fondamentale de ce billet est le brun. A droite du recto figure le portrait de l'écrivain Gottfried Keller et, à gauche, en grands caractères, le chiffre de valeur, 10, qui est répété en plus petit dans chaque angle.

Le 1er octobre 1956, la Banque nationale suisse a mis en circulation un billet de 10 francs. La couleur fondamentale de ce billet est le brun. A droite du recto figure le portrait de l'écrivain Gottfried Keller et, à gauche, en grands caractères, le chiffre de valeur, 10, qui est répété en plus petit dans chaque angle.

Le 1er octobre 1956, la Banque nationale suisse a mis en circulation un billet de 10 francs. La couleur fondamentale de ce billet est le brun. A droite du recto figure le portrait de l'écrivain Gottfried Keller et, à gauche, en grands caractères, le chiffre de valeur, 10, qui est répété en plus petit dans chaque angle.

Le 1er octobre 1956, la Banque nationale suisse a mis en circulation un billet de 10 francs. La couleur fondamentale de ce billet est le brun. A droite du recto figure le portrait de l'écrivain Gottfried Keller et, à gauche, en grands caractères, le chiffre de valeur, 10, qui est répété en plus petit dans chaque angle.

Le 1er octobre 1956, la Banque nationale suisse a mis en circulation un billet de 10 francs. La couleur fondamentale de ce billet est le brun. A droite du recto figure le portrait de l'écrivain Gottfried Keller et, à gauche, en grands caractères, le chiffre de valeur, 10, qui est répété en plus petit dans chaque angle.

Le 1er octobre 1956, la Banque nationale suisse a mis en circulation un billet de 10 francs. La couleur fondamentale de ce billet est le brun. A droite du recto figure le portrait de l'écrivain Gottfried Keller et, à gauche, en grands caractères, le chiffre de valeur, 10, qui est répété en plus petit dans chaque angle.

Le 1er octobre 1956, la Banque nationale suisse a mis en circulation un billet de 10 francs. La couleur fondamentale de ce billet est le brun. A droite du recto figure le portrait de l'écrivain Gottfried Keller et, à gauche, en grands caractères, le chiffre de valeur, 10, qui est répété en plus petit dans chaque angle.

Le 1er octobre 1956, la Banque nationale suisse a mis en circulation un billet de 10 francs. La couleur fondamentale de ce billet est le brun. A droite du recto figure le portrait de l'écrivain Gottfried Keller et, à gauche, en grands caractères, le chiffre de valeur, 10, qui est répété en plus petit dans chaque angle.

Le 1er octobre 1956, la Banque nationale suisse a mis en circulation un billet de 10 francs. La couleur fondamentale de ce billet est le brun. A droite du recto figure le portrait de l'é

Dans nos SOCIÉTÉS du CAIRE et d'ALEXANDRIE

A ALEXANDRIE

SOCIETE HELVETIA

Les réunions de l'Ouvroir reprendront régulièrement tous les lundis à partir du lundi 15 Octobre.

LE COMITE.

SERVICES DIVINS

EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE
15, rue de la Poste

EN RAISON DES TRAVAUX DE RENOVATION A L'EGLISE QUI NE SONT PAS ENCORE TERMINEES LES CULTES DOMINICAUX SE POURSUIVONT AU PRESBYTERE JUSQU'A NOUVEL AVIS

DIMANCHE 21 OCTOBRE AU PRESBYTERE

9 h. 45. — Culte en langue française. Sujet : — « Cependant... ».

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE
39, Avenue Fouad Ier.

DIMANCHE 21 OCTOBRE

9 h. 30. — Ecole du Dimanche.
10 h. 30. — Culte.

CERCLE SUISSE DU CAIRE

DIMANCHE 21 OCTOBRE 1956.

MENU

- Ravioli Tessinoise
- Pointe de Boeuf Bouilli
- Sauce Raifort
- Pommes Persillées
- Chou et Carottes Glacés
- Salade Betteraves
- Tranche Millefeuille à la Crème

Les réservations sont acceptées jusqu'à la veille seulement. Tél. 806785

PETITE ANNONCE

SOCIETE IMPORTANTE demande steno-dactyle anglais-arabe, expérimentée de préférence nationalité égyptienne. Ecrire : « EXPERIMENTE », au Journal.

QUE VOIR CE SOIR?

Cinéma à Alexandrie

- ALHAMBRA — Tél. 29054 — « Picnic » (Kim Novak, William Holden). — « The wanted men » (Randolph Scott).
- AMIR — Tél. 31332 — « The outlaw's daughter » (Bill Williams, Kelly Ryan).
- METRO — Tél. 22850 — « Bhowani Junction » (Ava Gardner, Stewart Granger).
- ODEON — Tél. 71866 — « Intermezzo » (Ingrid Bergman, Leslie Howard). — « War Paint » (Robert Stack, Joan Taylor).
- RADIO — Tél. 30282 — « Away all Boats » (Jeff Chandler, Julia Adams).
- RIALTO — Tél. 24694 — « Rebel without a cause » (James Dean, Natalie Wood).
- RIO — Tél. 29036 — « Dalila » (Abdel Halim Hafez, Chadia).
- ROYAL — Tél. 26329 — « The creature walks among us » (Jeff Morrow, Rex Reason).
- STRAND — Tél. 22322 — « Gli eroi sono stanchi » (Yves Montand, Maria Felix).

AU CAIRE

SECTION SUISSE DE TIR DU CAIRE

Samedi 27 octobre 1956 à 14 heures

TIR D'OUVERTURE

au stand du Vieux-Caire réaménagé et embelli

CUILLERE GROPPI COUPE DU CERCLE TIR DE VITESSE

Un projet pour l'exploitation de l'Administration des Postes sur des bases commerciales

Introduction du compte «chèques postaux»

Le Dr. Dessalis, expert suisse en matière de Postes, se trouve actuellement au Caire invité par le Gouvernement égyptien à étudier sur place le système et le mécanisme actuel de l'Administration des Postes égyptiennes en vue des améliorations à y apporter.

Le Dr. Moustafa Khalil, Ministre des Communications a tenu hier une conférence de Presse à cet effet, en présence de l'expert suisse et du directeur général de l'Administration des Postes. L'expert suisse a parlé de l'organisation actuelle de l'Administration des Postes égyptiennes et déclaré qu'il étudie avec les autorités égyptiennes compétentes un système tendant à l'exploitation de cette Administration sur des bases commerciales, mais sous le contrôle de l'Etat.

Contre-façon de matière de mode

La presse suisse faisant état d'informations fournies par une agence étrangère, a signalé une importante affaire de contre-façon en matière de mode qui s'était passée dans notre pays. D'après des renseignements puisés auprès des Autorités suisses qui ont mené une enquête à ce propos, cette affaire a eu un aspect bien différent. Les enquêtes menées par la police suisse sont terminées depuis longtemps. Il s'agit du point de vue juridique d'une infraction à la loi sur la protection des marques de fabriques. Deux fonctionnaires de la police parisienne — mais pas de l'Interpool chargés uniquement des cas graves ont séjourné à Zurich avec l'autorisation des Autorités suisses. Ils ont mené leur enquête de concert avec la police suisse. Celle-ci a prouvé que trois fabricants de chapeaux de dames avaient utilisé des étiquettes portant le nom de maisons parisiennes en y ajoutant le mot « copie ». Les trois fabricants ont été interrogés, mais aucun d'eux n'a été arrêté. Une infraction à la loi sur la protection des marques de fabriques ne peut être poursuivie qu'à la suite d'une plainte, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à présent à l'encontre des trois fabricants.

Hugo Koblet veut quitter la Suisse

Le champion Hugo Koblet va prochainement quitter la Suisse pour s'établir définitivement en Italie. Telle est la nouvelle qui s'est ébruitée ces derniers jours à Bâle après la course de Koblet sur la piste du vel d'hiv. bâlois. Cette nouvelle ne manquera pas de faire du bruit dans les milieux sportifs suisses, la première information sur cette affaire émanant d'ailleurs directement de Koblet. Le départ de Koblet serait très prochain et il s'établirait définitivement en Italie du Nord. Il songe à vendre l'immeuble qu'il avait aménagé il y a un an à proximité de Zurich. Sa décision serait dictée partiellement par des considérations personnelles et d'autre part par le fait que sa femme, mannequin de mode très coté, travaille fréquemment comme « cover-girl » en Italie, ce qui l'oblige à de longs et fatigants voyages. Koblet ayant en outre renouvelé son contrat avec une marque extra-sportive italienne portant le nom d'un percolateur, la Suisse participera l'année prochaine à toutes les épreuves italiennes, y compris le « Giro ».

La coqueluche demeure la maladie la plus dangereuse de l'enfance

L'Organisation mondiale de la Santé publie un rapport et des statistiques consacrées à la coqueluche, maladie qui, à son avis, demeure pour les enfants la plus dangereuse des maladies transmissibles. Certes, les décès dus à la coqueluche sont en diminution constante depuis cinquante ans, mais cette baisse est moindre que celle qui a été observée dans la mortalité par diphtérie, scarlatine ou rougeole. Autre particularité de la coqueluche : elle cause la mort de plus de filles que de garçons et sévit plus dans les pays du sud que dans ceux du nord. Elle exerce surtout ses ravages en Amérique centrale, au Mexique et en Colombie. Au Guatemala, le taux de mortalité est de 140,2 par cent mille personnes. En Suisse il n'est plus que de 0,6 par cent mille (moyenne des dernières années), alors qu'il était de 19,9 au début du siècle.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

CONSEIL NATIONAL

(Suite de la page 1)

contre les décisions des cantons. Enfin, par 54 voix contre 44, le Conseil repousse un amendement de M. Clottu (lib. Neuchâtel, qui voulait laisser au Conseil fédéral le soin de fixer dans l'ordonnance d'exécution la vitesse maximum des poids lourds, limitée à 80 km/h. pour les cars, 70 km/h. pour les camions et 60 km/h. pour les trains routiers.

Après avoir voté par 156 voix contre 0, la clause d'urgence pour le projet d'utilisation du blé germé de la récolte de 1956, le Conseil s'occupe de l'article 31 bis (obligations à l'égard des piétons) de la loi routière. Cet article a été introduit dans le projet par la Commission, il tend à accorder la priorité aux piétons sur les passages de sécurité spécialement marqués.

Après discussion, l'article 31 bis est accepté dans le texte de la Commission, après rejet par 69 voix contre 17 d'une proposition de M. Georges Borel (soc. Genève) d'insérer dans la loi et non pas seulement dans l'ordonnance d'exécution une clause chargeant les communes et les cantons de prendre les mesures nécessaires en vue d'assurer une visibilité suffisante aux passages pour piétons.

La discussion du projet de loi routière est alors interrompue et la suite renvoyée à la session de décembre.

Début des sessions parlementaires

Sur rapport de M. Wick (cons. Lucerne), le Conseil adopte tacitement une motion votée le 19 septembre 1956 par le Conseil des Etats et invitant le Conseil fédéral à soumettre rapidement aux Chambres un projet de révision totale de la loi du 10 octobre 1902 sur les rapports entre les Conseils fédéraux et le Conseil fédéral. D'ici là, une solution provisoire sera adoptée permettant d'avancer ou de retarder le début des sessions selon les circonstances.

Loi sur la nationalité

MM. Grendelmeier (indép. Zurich) et Glasson (rad. Fribourg) rapportent sur la modification de la loi du 29 septembre 1952 sur l'acquisition et la perte de la nationalité suisse. Il s'agit de donner aux anciennes Suissesses qui n'ont pas pu solliciter en temps utile leur réintégration dans la nationalité suisse la possibilité de le faire, encore maintenant, en matière n'est pas combattue. Au nom de la minorité de la Commission, M. Huber (soc. St-Gall) propose un texte quelconque peu différent du projet du Conseil fédéral et qui tend à créer en faveur d'anciennes Suissesses un droit absolu à la réintégration gratuite dans la nationalité suisse.

M. Feldmann, Président de la Confédération, expose la portée exacte de la révision proposée, il combat le texte de la minorité, de même qu'une proposition restrictive de M. Hess (pays. Thurgovie), la quelle est repoussée par 74 voix contre 19. Le texte du Conseil fédéral est ensuite voté par 86 voix contre 40 et l'ensemble du projet est accepté par 129 voix sans opposition.

Le danger d'inflation

Après deux rapports de MM. Renold (pays. Argovie) et Revaclier (rad. Genève), le Conseil National adopte sans opposition, par 106 voix, l'arrêté fédéral approuvant la convention conclue entre la Suisse et la France, au sujet de l'aménagement de l'aéroport de Genève-Cointrin, avec échange de terrains et de la création de bureaux à contrôler les nationaux juxtaposés à Ferney-Voltaire et à Genève-Cointrin.

On entend ensuite deux interpellations de MM. Steiner (soc. Berne) et Jaquet (lib. Bâle) concernant le danger d'inflation. M. Holenstein, Conseiller fédéral, expose longuement les vues du gouvernement sur ce problème et indique les grandes lignes de la politique qu'il convient de suivre pour parer dans la mesure du possible aux dangers de l'inflation. Les moyens dont la Confédération dispose pour endiguer le mouvement ascensionnel des prix sont assez limités et l'orateur cite, en particulier, la stérilisation de capitaux, la mise en réserve de travaux et de commandes publiques, l'octroi de facilités d'importation propres à accroître l'offre, la construction de logements bon marché, etc. mais si l'on veut réellement parer au danger de l'inflation s'est fortement accentué depuis le début de l'année, il est indispensable de pouvoir compter sur le concours de l'économie, des patrons comme des ouvriers, des producteurs, du commerce, des consommateurs et de toute la population. Il est nécessaire que notre peuple soit renseigné exactement sur les dangers qui le menacent et il est du devoir des entrepreneurs suisses de faire preuve de réserve et de prudence en matière d'investissements, ceux-ci ne devant être pratiqués que là où ils ac-

croissent la productivité ou servent à maintenir notre capacité de concurrence vis-à-vis de l'étranger. Il n'est pas contestable que les salariés ont droit, en période de grande prospérité et de forte productivité, à une augmentation du salaire réel. Cependant, ils doivent se garder d'agir avec une précipitation qui irait à l'encontre du but recherché, à savoir annihiler le pouvoir d'achat obtenu par un gain plus élevé par une dépréciation constante de la valeur de l'argent.

M. Holenstein ajoute qu'il envisageait de réunir à nouveau, après la fin de la présente session, les représentants des grandes organisations ouvrières et patronales en une conférence commune, en souhaitant que les deux parties se laissent convaincre de la nécessité de faire preuve de réserve en matière d'investissement.

L'orateur préconise la création d'une petite commission qui examinerait objectivement toutes les questions de prix et de salaires. Le Conseil fédéral pense qu'il est de la plus grande importance pour le pays et sa population que le mouvement ascensionnel des prix et des salaires soit freiné ou, tout au moins, considérablement ralenti. C'est seulement ainsi que nous réussirons à chasser le spectre de l'inflation avec toutes les conséquences désastreuses qui en résulteraient pour tous les habitants de ce pays.

M. Steiner se déclare partiellement satisfait de la réponse du Conseiller fédéral Holenstein aux deux interpellations.

L'Horlogerie suisse et les Etats-Unis

M. Rosset (rad. Neuchâtel) développe une interpellation relative à l'augmentation des droits de douane américains sur les montres et à l'introduction d'une procédure tendant à soumettre certaines associations et entreprises suisses à la législation américaine antitrust. M. Rosset mentionne le fait que le Trésorier des Etats-Unis envisagerait de frapper de droits majorés les montres dites « ajustées » ainsi que les montres de 17 rubis et moins dont le nombre de pierres est augmenté après le dédouanement, manière de faire que les tribunaux américains ont déclarée parfaitement licite.

Le député neuchâtelois prie le Conseil fédéral de donner des renseignements sur les démarches faites pour éviter que de telles mesures, nettement dirigées contre l'une de nos principales industries nationales, dont les intérêts sont gravement menacés, ne soient prises.

M. Holenstein, Conseiller fédéral, fait tout l'historique du différend qui nous oppose aux Etats-Unis en ce qui concerne les conditions faites aux exportations de montres suisses dans ce pays. Il rappelle qu'un sous-comité du Congrès américain avait essentiellement nécessaire à la sécurité du pays, argument qui fut évoqué pour justifier une hausse de 50 pour cent des droits de douane. La Suisse n'a nullement l'intention d'accaparer le marché américain de la montre. Au contraire, elle serait heureuse que l'industrie horlogère américaine se développe sagement, prospère et puisse subsister sans le recours à des mesures protectionnistes qui jettent une ombre sur les relations traditionnelles d'amitié que nous entretenons avec la grande république nord-américaine. L'industrie suisse, pour sa part, serait heureuse et certainement prête à rechercher une solution satisfaisante pour les deux parties.

Un délégué de l'Office de la mobilisation américaine est venu en Suisse où il a eu des contacts avec les représentants de l'industrie et des autorités. Il présentera un rapport prochainement à Washington. Le Chef du Département de l'Economie publique fait ensuite allusion à d'autres mesures envisagées aux Etats-Unis contre l'industrie horlogère suisse et, ajoute-t-il, on ne peut s'empêcher de penser qu'il s'agit d'une action concertée tendant à nous causer les plus grandes difficultés.

Après avoir expliqué en quoi consiste l'opération du surempilage et celle de l'ajustement, puis fait allusion aux plaintes portées contre des maisons suisses pour atteinte à la loi antitrust américaine, M. Holenstein a conclu : « Nous continuerons de suivre avec la plus grande attention l'évolution de la situation. De même que jusqu'ici nous agissons en étroite collaboration avec les représentants de l'industrie horlogère et entrepreneurs auprès des autorités américaines toutes les démarches qui s'imposent. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour défendre nos intérêts et ceux de notre industrie horlogère, vitale pour l'économie du pays. »

M. Rosset s'est déclaré satisfait de la réponse du chef du Département de l'Economie publique, sur quoi la séance fut levée.

Pâtisserie FLUCKIGER

Nous informons notre honorable clientèle, que pour cause de réparations, notre magasin sera fermé du 22 Octobre au 6 Novembre

CALCIUM-SANDOZ



en vente dans toutes les pharmacies du Proche-Orient

SOCIETE DES AUTOBUS DU NORD (S.A.E.)

Reg. Comm. A. 30139

TRANSPORTS

- PAR FOURGONS FERMES pour marchandises délicates
- PAR CAMIONS A PLATEFORMES pour marchandises générales
- PAR CAMIONS CITERNES pour produits pétroliers
- SERVICE SPECIAL pour le Transport de Colis lourds et volumineux

ALEXANDRIE: Direction Générale
Téléphone: 71438
71436 - 37

Branches Transports
Téléphone: 28731-2, 21227

KOUBBEH: LE CAIRE
Téléphone: 77788-4

AZHAR: LE CAIRE
Téléphone: 77783-4

SUEZ: Téléphone: 2411

PORT-SAID: Téléphone: 8754

ISMAILIA: Téléphone: 2330

JACOT - DESCOMBES & Co.

BLAGINI, BUCHTER & Cie. Succrs.

ALEXANDRIE: 7, Rue Sidi Metwalli — Tél. 27.227-27228
LE CAIRE: 37, Rue Soliman Pacha — Téléphone: 53.959

BROWN BOVERI

Machines et Appareils électriques — Turbines à vapeur — Chaudières — Velox — Centrales — Transformateurs — Moteurs — Soudure à l'arc — Traction électrique.

SCHLIEREN

Ascenseurs — Monte-charge.

LANDIS & GYR

Compteurs électriques

L. de ROLL

Equipements pour la métallurgie, les industries chimiques, etc.

BUHLER FRERES

Machines de meunerie

HARTMANN & BRAUN

Instruments de mesure

MICAFIL

Matériel isolant

SOCIETE SUISSE POUR LA CONSTRUCTION DE LOCOMOTIVES ET MACHINES

Moteurs diesel, machines à vapeur et compresseurs.

PROJETS D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES, THERMIQUES ET FRIGORIFIQUES — ELABORATION DE DEVIS — EXPERTISES — INSPECTION — SURVEILLANCE

DEWAR'S WHISKY

ATELIERS DE CONSTRUCTION OERLIKON ZURICH-OERLIKON (SUISSE)

Equipements électriques complets pour la production, distribution et utilisation de l'énergie électrique
Turbines à vapeur et à gaz, compresseurs, Electrochimie, traction électrique, Moteurs, interrupteurs, soudure à l'arc, etc...

Emile Haefely & Cie SA Bâle-Suisse

Condensateurs, matériel isolant. Plate forme d'essais haute tension. Transformateurs de mesure et de puissance. Rebobinage de transformateurs et machines tournantes

SODECO Société des Compteurs de Genève

Moteurs électriques monophasés, triphasés, à pré-aliment, etc... Télétype, compteurs d'impulsion. Distributeurs automatiques, etc., etc.

Agents Exclusifs pour l'Egypte:

SOCIETE OERLIKON POUR LE MOYEN-ORIENT (S. à r. l.) BRANCHE D'EGYPTE AVEC BUREAU TECHNIQUE ET SERVICE DE MONTAGE 28, Rue Adly Pacha — Le Caire. — B.P. 802. — Tél. 76860 — R. C. C. 87701

Les algues viennent (déjà) au secours de l'humanité

Au cours du premier demi-siècle, la population du globe a presque augmenté de un milliard d'habitants. Elle atteint aujourd'hui plus de 2.600 millions d'unités.

Chose curieuse, cette population est en régression dans les rares pays à l'abri des guerres et, au contraire, dans les pays qui connaissent les conflits et les famines.

Les Etats-Unis, comme la Russie, ont vu en ce dernier demi-siècle leur population s'accroître de 75 millions d'habitants. En Europe, l'Italie bat tous les records avec un supplément de 14 millions d'âmes.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les guerres tuent relativement peu. Malgré les progrès de la médecine, ce sont surtout les maladies qui alimentent les cimetières.

Dans les pays civilisés, la durée de la vie humaine, qui était de 40 ans en 1820, est actuellement de 66 ans pour l'homme et de 61 ans pour la femme.

Il y a 2.000 ans, on ne comptait sur la terre que 300 millions d'hommes. En 1850, il y en avait quatre fois plus, soit 1.200 millions.

Non seulement la population du globe croît, mais elle progresse de plus en plus vite. Si l'on en croit les spécialistes, elle sera de 3.500 millions en 1980 et de près de cinq milliards d'habitants en l'an 2000.

Cet accroissement a lieu surtout dans les pays sous-alimentés. D'ici l'année 1980, l'Inde comptera 230 millions de bouches de plus à nourrir.

Or, notre planète est déjà surpeuplée. La terre n'arrive pas actuellement à nourrir tous ses habitants. Plus de 800 millions d'entre eux ne mangent pas à leur faim.

On est en droit de se demander comment on fera dans trois siècles pour nourrir une population fantastique de 15 millions d'unités?

Jusqu'ici, l'homme de science a vainement essayé de reproduire le mécanisme qui permet aux plantes vertes de créer de l'amidon, des protéines et des sucres.

Le Dr. Arnon, de l'Université de Californie, a bien fait faire à la Science un timide pas dans cette voie merveilleuse qui livrerait à l'homme tous les secrets de la photosynthèse.

Faut-il rappeler ici que, vers le milieu du premier siècle avant Jésus-Christ, les Grecs savaient déjà nourrir le bétail avec les algues cueillies, sur les côtes.

Dans les algues cueillies, sur les côtes. Pendant les guerres, en bien des endroits, elles ont permis de remédier au manque de nourriture.

Seule, dès maintenant, la mer peut libérer l'humanité de cette hantise permanente de famine. Jusqu'ici, de timides essais ont été faits.

Des champs et des usines pour les algues. Au moyen-âge, les pays du nord de l'Europe - les Britanniques, Scandinaves, Islande - consumaient certaines algues en grandes quantités.

En Europe, ces pratiques sont en voie de disparition et seules, les populations côtières les plus pauvres consomment encore des algues, en condiments, en potages ou même en salades.

En Europe, ces pratiques sont en voie de disparition et seules, les populations côtières les plus pauvres consomment encore des algues, en condiments, en potages ou même en salades.

On le répand à la dose de 60 à 80 mètres cubes à l'hectare. Peu coûteux, assez riche en azote et en potasse, il convient à toutes les terres.

On le répand à la dose de 60 à 80 mètres cubes à l'hectare. Peu coûteux, assez riche en azote et en potasse, il convient à toutes les terres.

Plus de soixante espèces d'algues sont ainsi consommées par les riverains jaunes du Pacifique. Elles entrent dans la composition de la plupart des soupes et des saucés.

Les Japonais sont très friands de l'« aonori » à base d'une algue rouge, la porphyra La Ciniata, et l'on peut déguster avec les Hawaii un excellent « tengusa » - assez fade il est vrai pour un palais occidental - à base de gélinum.

La valeur nutritive des algues est cependant très discutée. Elles peuvent contenir jusqu'à 30 pour cent de leur poids en protéines. Quant à la « gélose », elle ne semble pas être particulièrement nourrissante. Pourtant, un régime à base d'algues, fait assurément prendre du poids.

Matière première industrielle

L'industrie en fait aussi bon usage. Dès le 17ème siècle, les cendres de varech ou « soudes » étaient utilisées pour la verrerie et la savonnerie.

Le goémon est utilisé pour la préparation de « l'alginate », produit à grande viscosité dont les applications ne cessent de s'étendre.

On en retire également les sels de potasse, principalement du chlorure de potassium, des sels de magnésie et de chaux, du brome et de l'iode.

Sorte de gélatine extraite d'une algue marine de l'Inde, l'agaragar est en Orient à la préparation d'une confiture un peu particulière.

En Irlande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

Mais c'est en agriculture qu'elles trouvent le plus intéressant débouché, soit comme engrais, soit lorsqu'elles sont desséchées comme litière.

Les populations riveraines de l'Océan et de la Manche utilisent surtout le goémon, qui appartient au genre fucus comme engrais.

Les Japonais cultivent les algues dans de véritables prairies marines découvertes à marée basse et d'où émergent des piquets de bambous supportant les fagots de broussailles et où se fixent les spores flottantes.

Par un habile repiquage, ils ont réussi à améliorer considérablement le rendement. Malheureusement la production n'arrive pas à satisfaire tous les besoins.

Des plaines liquides ensemencées, des récoltes mirifiques d'algues assurées, voilà qui peut nous permettre de regarder l'avenir avec confiance.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

À l'usine, on en tire par la suite de la potasse (pendant la première guerre mondiale, elles permirent de remédier aux potasses allemandes qui faisaient défaut).

Dans la fièvre de la découverte, Cornell commença à établir les plans d'une expédition par laquelle il espérait moissonner des milliards.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

À l'usine, on en tire par la suite de la potasse (pendant la première guerre mondiale, elles permirent de remédier aux potasses allemandes qui faisaient défaut).

Dans la fièvre de la découverte, Cornell commença à établir les plans d'une expédition par laquelle il espérait moissonner des milliards.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

À l'usine, on en tire par la suite de la potasse (pendant la première guerre mondiale, elles permirent de remédier aux potasses allemandes qui faisaient défaut).

Dans la fièvre de la découverte, Cornell commença à établir les plans d'une expédition par laquelle il espérait moissonner des milliards.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

À l'usine, on en tire par la suite de la potasse (pendant la première guerre mondiale, elles permirent de remédier aux potasses allemandes qui faisaient défaut).

Dans la fièvre de la découverte, Cornell commença à établir les plans d'une expédition par laquelle il espérait moissonner des milliards.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

À l'usine, on en tire par la suite de la potasse (pendant la première guerre mondiale, elles permirent de remédier aux potasses allemandes qui faisaient défaut).

Après treize années de souffrances, Fred Cornell découvrit le trésor le plus fabuleux de la terre, mais il ne vécut pas pour en dépenser un centime car il fut l'homme le plus malheureux de la terre

Mars 1923, il trébucha dans sa marche et faillit tomber, teta la première dans un puits béant dissimulé par les buissons et les rochers.

En 1909, un anglais nommé Fred Cornell quitta Londres et prit le bateau pour l'Afrique du Sud. Cornell, dont le succès dans les affaires avait été plutôt modeste, espérait réussir un gros coup dans les fabuleux champs de diamants Sud-Africains.

Cornell parvint jusqu'à la Vallée de Koo, une faible dépression de la Côte Nord-Ouest entre Springbok et Goodhouse. C'était l'endroit le plus infernal que l'on puisse imaginer.

Après quelques mois de séjour dans cette contrée désolée, Cornell tomba sur une piste qu'il pensait devoir le conduire à la fortune.

Sur cette carte était figurée une caverne avec une indication mystérieuse que les missionnaires lui dirent se rapporter au Roi Salomon.

Dans la fièvre de la découverte, Cornell commença à établir les plans d'une expédition par laquelle il espérait moissonner des milliards.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

À l'usine, on en tire par la suite de la potasse (pendant la première guerre mondiale, elles permirent de remédier aux potasses allemandes qui faisaient défaut).

Dans la fièvre de la découverte, Cornell commença à établir les plans d'une expédition par laquelle il espérait moissonner des milliards.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

À l'usine, on en tire par la suite de la potasse (pendant la première guerre mondiale, elles permirent de remédier aux potasses allemandes qui faisaient défaut).

Dans la fièvre de la découverte, Cornell commença à établir les plans d'une expédition par laquelle il espérait moissonner des milliards.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

À l'usine, on en tire par la suite de la potasse (pendant la première guerre mondiale, elles permirent de remédier aux potasses allemandes qui faisaient défaut).

Dans la fièvre de la découverte, Cornell commença à établir les plans d'une expédition par laquelle il espérait moissonner des milliards.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

À l'usine, on en tire par la suite de la potasse (pendant la première guerre mondiale, elles permirent de remédier aux potasses allemandes qui faisaient défaut).

Dans la fièvre de la découverte, Cornell commença à établir les plans d'une expédition par laquelle il espérait moissonner des milliards.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

À l'usine, on en tire par la suite de la potasse (pendant la première guerre mondiale, elles permirent de remédier aux potasses allemandes qui faisaient défaut).

Dans la fièvre de la découverte, Cornell commença à établir les plans d'une expédition par laquelle il espérait moissonner des milliards.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

lectrique et comprit que Van Blerk était mort. Essayer de redescendre tout seul était un trop gros risque.

En 1909, un anglais nommé Fred Cornell quitta Londres et prit le bateau pour l'Afrique du Sud. Cornell, dont le succès dans les affaires avait été plutôt modeste, espérait réussir un gros coup dans les fabuleux champs de diamants Sud-Africains.

Cornell parvint jusqu'à la Vallée de Koo, une faible dépression de la Côte Nord-Ouest entre Springbok et Goodhouse. C'était l'endroit le plus infernal que l'on puisse imaginer.

Après quelques mois de séjour dans cette contrée désolée, Cornell tomba sur une piste qu'il pensait devoir le conduire à la fortune.

Sur cette carte était figurée une caverne avec une indication mystérieuse que les missionnaires lui dirent se rapporter au Roi Salomon.

Dans la fièvre de la découverte, Cornell commença à établir les plans d'une expédition par laquelle il espérait moissonner des milliards.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

À l'usine, on en tire par la suite de la potasse (pendant la première guerre mondiale, elles permirent de remédier aux potasses allemandes qui faisaient défaut).

Dans la fièvre de la découverte, Cornell commença à établir les plans d'une expédition par laquelle il espérait moissonner des milliards.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

À l'usine, on en tire par la suite de la potasse (pendant la première guerre mondiale, elles permirent de remédier aux potasses allemandes qui faisaient défaut).

Dans la fièvre de la découverte, Cornell commença à établir les plans d'une expédition par laquelle il espérait moissonner des milliards.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

À l'usine, on en tire par la suite de la potasse (pendant la première guerre mondiale, elles permirent de remédier aux potasses allemandes qui faisaient défaut).

Dans la fièvre de la découverte, Cornell commença à établir les plans d'une expédition par laquelle il espérait moissonner des milliards.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

À l'usine, on en tire par la suite de la potasse (pendant la première guerre mondiale, elles permirent de remédier aux potasses allemandes qui faisaient défaut).

Dans la fièvre de la découverte, Cornell commença à établir les plans d'une expédition par laquelle il espérait moissonner des milliards.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

À l'usine, on en tire par la suite de la potasse (pendant la première guerre mondiale, elles permirent de remédier aux potasses allemandes qui faisaient défaut).

Dans la fièvre de la découverte, Cornell commença à établir les plans d'une expédition par laquelle il espérait moissonner des milliards.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

lectrique et comprit que Van Blerk était mort. Essayer de redescendre tout seul était un trop gros risque.

En 1909, un anglais nommé Fred Cornell quitta Londres et prit le bateau pour l'Afrique du Sud. Cornell, dont le succès dans les affaires avait été plutôt modeste, espérait réussir un gros coup dans les fabuleux champs de diamants Sud-Africains.

Cornell parvint jusqu'à la Vallée de Koo, une faible dépression de la Côte Nord-Ouest entre Springbok et Goodhouse. C'était l'endroit le plus infernal que l'on puisse imaginer.

Après quelques mois de séjour dans cette contrée désolée, Cornell tomba sur une piste qu'il pensait devoir le conduire à la fortune.

Sur cette carte était figurée une caverne avec une indication mystérieuse que les missionnaires lui dirent se rapporter au Roi Salomon.

Dans la fièvre de la découverte, Cornell commença à établir les plans d'une expédition par laquelle il espérait moissonner des milliards.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

À l'usine, on en tire par la suite de la potasse (pendant la première guerre mondiale, elles permirent de remédier aux potasses allemandes qui faisaient défaut).

Dans la fièvre de la découverte, Cornell commença à établir les plans d'une expédition par laquelle il espérait moissonner des milliards.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

À l'usine, on en tire par la suite de la potasse (pendant la première guerre mondiale, elles permirent de remédier aux potasses allemandes qui faisaient défaut).

Dans la fièvre de la découverte, Cornell commença à établir les plans d'une expédition par laquelle il espérait moissonner des milliards.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

À l'usine, on en tire par la suite de la potasse (pendant la première guerre mondiale, elles permirent de remédier aux potasses allemandes qui faisaient défaut).

Dans la fièvre de la découverte, Cornell commença à établir les plans d'une expédition par laquelle il espérait moissonner des milliards.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

À l'usine, on en tire par la suite de la potasse (pendant la première guerre mondiale, elles permirent de remédier aux potasses allemandes qui faisaient défaut).

Dans la fièvre de la découverte, Cornell commença à établir les plans d'une expédition par laquelle il espérait moissonner des milliards.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

À l'usine, on en tire par la suite de la potasse (pendant la première guerre mondiale, elles permirent de remédier aux potasses allemandes qui faisaient défaut).

Dans la fièvre de la découverte, Cornell commença à établir les plans d'une expédition par laquelle il espérait moissonner des milliards.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

L'appel des morts. Depuis ce jour, plus de cent aventuriers sont morts sur la terre des bushmen en recherchant le trésor découvert par Cornell.

En 1909, un anglais nommé Fred Cornell quitta Londres et prit le bateau pour l'Afrique du Sud. Cornell, dont le succès dans les affaires avait été plutôt modeste, espérait réussir un gros coup dans les fabuleux champs de diamants Sud-Africains.

Cornell parvint jusqu'à la Vallée de Koo, une faible dépression de la Côte Nord-Ouest entre Springbok et Goodhouse. C'était l'endroit le plus infernal que l'on puisse imaginer.

Après quelques mois de séjour dans cette contrée désolée, Cornell tomba sur une piste qu'il pensait devoir le conduire à la fortune.

Sur cette carte était figurée une caverne avec une indication mystérieuse que les missionnaires lui dirent se rapporter au Roi Salomon.

Dans la fièvre de la découverte, Cornell commença à établir les plans d'une expédition par laquelle il espérait moissonner des milliards.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

À l'usine, on en tire par la suite de la potasse (pendant la première guerre mondiale, elles permirent de remédier aux potasses allemandes qui faisaient défaut).

Dans la fièvre de la découverte, Cornell commença à établir les plans d'une expédition par laquelle il espérait moissonner des milliards.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

À l'usine, on en tire par la suite de la potasse (pendant la première guerre mondiale, elles permirent de remédier aux potasses allemandes qui faisaient défaut).

Dans la fièvre de la découverte, Cornell commença à établir les plans d'une expédition par laquelle il espérait moissonner des milliards.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

À l'usine, on en tire par la suite de la potasse (pendant la première guerre mondiale, elles permirent de remédier aux potasses allemandes qui faisaient défaut).

Dans la fièvre de la découverte, Cornell commença à établir les plans d'une expédition par laquelle il espérait moissonner des milliards.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

À l'usine, on en tire par la suite de la potasse (pendant la première guerre mondiale, elles permirent de remédier aux potasses allemandes qui faisaient défaut).

Dans la fièvre de la découverte, Cornell commença à établir les plans d'une expédition par laquelle il espérait moissonner des milliards.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

À l'usine, on en tire par la suite de la potasse (pendant la première guerre mondiale, elles permirent de remédier aux potasses allemandes qui faisaient défaut).

Dans la fièvre de la découverte, Cornell commença à établir les plans d'une expédition par laquelle il espérait moissonner des milliards.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

L'appel des morts se poursuit ainsi d'année en année. Quelque part sur cette terre désolée se trouve la fortune.

En 1909, un anglais nommé Fred Cornell quitta Londres et prit le bateau pour l'Afrique du Sud. Cornell, dont le succès dans les affaires avait été plutôt modeste, espérait réussir un gros coup dans les fabuleux champs de diamants Sud-Africains.

Cornell parvint jusqu'à la Vallée de Koo, une faible dépression de la Côte Nord-Ouest entre Springbok et Goodhouse. C'était l'endroit le plus infernal que l'on puisse imaginer.

Après quelques mois de séjour dans cette contrée désolée, Cornell tomba sur une piste qu'il pensait devoir le conduire à la fortune.

Sur cette carte était figurée une caverne avec une indication mystérieuse que les missionnaires lui dirent se rapporter au Roi Salomon.

Dans la fièvre de la découverte, Cornell commença à établir les plans d'une expédition par laquelle il espérait moissonner des milliards.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

À l'usine, on en tire par la suite de la potasse (pendant la première guerre mondiale, elles permirent de remédier aux potasses allemandes qui faisaient défaut).

Dans la fièvre de la découverte, Cornell commença à établir les plans d'une expédition par laquelle il espérait moissonner des milliards.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

À l'usine, on en tire par la suite de la potasse (pendant la première guerre mondiale, elles permirent de remédier aux potasses allemandes qui faisaient défaut).

Dans la fièvre de la découverte, Cornell commença à établir les plans d'une expédition par laquelle il espérait moissonner des milliards.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

À l'usine, on en tire par la suite de la potasse (pendant la première guerre mondiale, elles permirent de remédier aux potasses allemandes qui faisaient défaut).

Dans la fièvre de la découverte, Cornell commença à établir les plans d'une expédition par laquelle il espérait moissonner des milliards.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

À l'usine, on en tire par la suite de la potasse (pendant la première guerre mondiale, elles permirent de remédier aux potasses allemandes qui faisaient défaut).

Dans la fièvre de la découverte, Cornell commença à établir les plans d'une expédition par laquelle il espérait moissonner des milliards.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

À l'usine, on en tire par la suite de la potasse (pendant la première guerre mondiale, elles permirent de remédier aux potasses allemandes qui faisaient défaut).

Dans la fièvre de la découverte, Cornell commença à établir les plans d'une expédition par laquelle il espérait moissonner des milliards.

En Irlande, en Islande, en Norvège en Finlande, aux Hébrides et en Nouvelle-Zélande, les algues sont employées avec succès dans l'alimentation du bétail.

Caledonian Insurance Company, HEAD OFFICE: EDINBURGH, SCOTLAND, FOUNDED 1805. A PRIVATE UNDERTAKING UNDER LAW No. 156 OF 1950 REGISTERED SUB No. 67 ON 25th SEPTEMBER 1952.

IONIAN BANK LIMITED FONDEE EN 1839. CAPITAL AUTORISE £ 1.000.000. CAPITAL SOUSCRIT £ 600.000. FONDS DE RESERVE £ 400.000.

The Tractor & Engineering Co. S.A.E. (incorporating MOSSERI, CURIEL & Co.) ALEXANDRIE: 7, Rue de la Gare du Caire. LE CAIRE: 18, Rue Emad el Din.

KHEDIVAL MAIL LINE FOR HAPPY HOLIDAYS. Prochains départs d'Alexandrie pour: s/s "Nefertiti", s/s "Mohamed Aly el Kebir", s/s "Arman", s/s "Tai", s/s "Talodi", s/s "Isis".

MANŒUVRES LE RGT INF. 8 SE LANCE A L'EAU. Précédé d'un cours de cadres (marqué par des exercices de nuit), le cours de répétition du régiment neuchâtelois a eu lieu le Rgt Inf. 8 est commandé par le colonel EMG Aymon de Pury.